

M. l'Orateur: La présidence permet au député de poser une autre question supplémentaire; puis ce sera le tour du représentant de Labelle.

M. Mazankowski: Monsieur l'Orateur, j'apprécie votre indulgence. Je suis assez surpris et plutôt déçu de l'explication donnée par le ministre de l'Agriculture. Peut-il nous expliquer pourquoi cette région du Canada est traitée différemment des autres régions comme l'est de l'Ontario et du Québec qui ont connu la même situation il y a environ un an et auxquelles le gouvernement fédéral a accordé une aide pour les récoltes.

M. Whelan: Monsieur l'Orateur, je ne suis pas du tout d'accord avec ce que le député essaie d'insinuer. Nous les avons traités exactement de la même façon, quelle que soit la région du pays où ils vivent.

Des voix: Bravo!

M. Whelan: Nous avons récemment convenu avec la Saskatchewan de payer \$1,200,000 aux gens de cette région, car ils n'ont pas de régime d'assurance. Pour ce qui est de l'Alberta, le député sait que ces gens pouvaient contracter des assurances contre ce genre de perte et le ministre de l'Agriculture de l'Alberta le sait également, et c'est pourquoi ces mesures ont été prises au Québec et même dans l'est de l'Ontario où il n'y avait pas de tels régimes d'assurance.

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre.

Une voix: C'est du bavardage inutile.

Des voix: Bravo!

Une voix: L'Alberta se fait encore avoir.

M. l'Orateur: A l'ordre!

* * *

[Français]

LES TRANSPORTS AÉRIENS

LA GRÈVE DES POMPIERS—L'ÉTAT DES NÉGOCIATIONS

M. Maurice Dupras (Labelle): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre des Transports.

Pourrait-il faire connaître à la Chambre l'état des négociations entre son ministère et les pompiers des aéroports canadiens?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, à mon avis, il ne s'agit pas de négociations, mais il s'agit plutôt de savoir si le rapport des négociations entre le Conseil du Trésor et l'Alliance de la Fonction publique, qui a été présenté aux pompiers, a été approuvé ou non. J'ai appris, il y a environ 20 minutes, que les pompiers ont rejeté l'entente qui avait été conclue entre l'Alliance de la Fonction publique et le gouvernement, ce qui signifie, si j'en crois toutes les déclarations qui ont été faites par les pompiers, qu'il y aura retour immédiat au travail, puisque l'Alliance accepte de soumettre le conflit à l'arbitrage, et on me dit que la requête en arbitrage est déjà acheminée vers le Conseil des relations ouvrières, pour ce qui relève de la Fonction publique. Alors, apparemment, monsieur l'Orateur, je crois que nous pourrions assister à un retour au fonctionnement normal.

Questions orales

● (1450)

[Traduction]

LES NÉGOCIATIONS AU SUJET DES REVENDICATIONS SALARIALES DES CONTRÔLEURS DU TRAFIC AÉRIEN—DEMANDE D'EXPLICATIONS

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): J'aimerais poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre peut-il indiquer si un accord a été conclu entre le gouvernement et les contrôleurs du trafic aérien qui veulent obtenir un nouveau contrat avec son ministère?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Non; ils ne veulent pas obtenir un contrat avec mon ministère. Ils veulent obtenir un contrat avec le Conseil du Trésor.

M. Crouse: Monsieur l'Orateur, j'aimerais reposer ma question au président du Conseil du Trésor. Peut-il indiquer si un accord a été conclu entre les contrôleurs du trafic aérien et le président du Conseil du Trésor à l'égard de la demande des contrôleurs en vue d'obtenir une augmentation de traitement?

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor): La réponse est non, monsieur l'Orateur, pas encore, mais nous travaillons sans relâche pour atteindre cet objectif.

M. l'Orateur: La présidence accorde la parole au député de Burnaby-Richmond-Delta qui veut poser une question supplémentaire, puis ce sera le tour du député de Regina-Lake Centre.

LE CHANGEMENT DE CERTAINS AÉROPORTS DE LA CLASSE D À LA CLASSE C

M. John Reynolds (Burnaby-Richmond-Delta): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. Étant donné que le ministre a fait passer l'aéroport international de Vancouver et d'autres aéroports de la classe D à la classe C, ce qui permet aux DC-8 d'y atterrir en nombre limité, peut-il dire pourquoi il ne l'a pas fait dès le début de la grève afin d'assurer un meilleur service?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Pour une très bonne raison, soit que les surveillants qui accomplissent les fonctions en cause voulaient savoir comment faire fonctionner très convenablement et rapidement du matériel qu'ils ne connaissaient pas auparavant. Il s'agit d'une question de sécurité; ils affirment maintenant pouvoir s'occuper du matériel pour les appareils DC-8 et 707.

M. l'Orateur: Je demande la collaboration des députés afin de limiter le nombre des questions supplémentaires d'ici la fin de la période des questions. J'accorde la parole au député qui veut poser une question supplémentaire.

M. Reynolds: J'ai une courte question à poser, monsieur l'Orateur. Le ministre veut-il dire que ces surveillants n'étaient pas bien formés et que la sécurité n'était pas assurée au début de la grève?

M. Marchand (Langelier): Ils étaient formés et pouvaient s'occuper des appareils décrits dans le communiqué remis à la presse. Maintenant qu'ils sont mieux formés, ils disent: «Ma foi, nous pourrions en faire encore un peu plus».